

Voici quelques réflexions concernant les décisions difficiles des parents quant aux absences prolongées et planifiées de leur enfant :

-selon la **loi en vigueur au Québec**, une année scolaire est composée de 180 jours; en tant qu'enseignants, nous ne pouvons donc approuver ni encourager qu'un élève manque sciemment des jours d'école.

-si 180 jours d'école semblent beaucoup, il faut considérer que la province voisine de l'Ontario en a 195...

-s'absenter de l'école pendant une seule journée comporte son lot d'inconvénients; à plus forte raison, pendant une période prolongée, il Y AURA obligatoirement des inconvénients. Zéro inconvénient est impossible.

-travailler "doublement" au retour est une des conséquences inévitables de ce genre d'absences mais N'EST PAS une garantie que tout ira bien, que tout sera récupéré.

-suite à ces absences, malgré toute la bonne volonté des parents et de l'élève, et de ce qu'ils sont prêts à faire pour compenser, on observe toujours des lacunes et des répercussions causées par l'absence prolongée.

-la présence en classe et la participation aux diverses activités font partie intégrante des apprentissages et de l'évaluation, que l'on soit à la semaine 1, 15 ou 25 de l'année scolaire; aucune école ne peut et ne doit s'ajuster selon les absences prévues ou non prévues de ses élèves.

-une année scolaire est comme un train en marche vers sa destination; il ne peut s'arrêter ou revenir en arrière parce que quelques passagers ont sauté des stations. Il appartient à ces passagers de visiter par eux-mêmes les stations manquées tout en s'assurant de rattraper le train qui continue d'avancer.

-le meilleur scénario, soit le scénario le plus aidant et le plus facilitant pour l'élève, et c'est un scénario qui est loin d'être irréaliste puisque plusieurs le vivent chaque année, c'est toujours que l'élève soit présent 180 jours en étant actif et engagé.

-si la présence à l'école n'est pas traitée comme une priorité, quel message cela envoie-t-il à l'enfant?

-la famille et le temps de qualité passé en famille comportent leur dimension d'importance et d'influence dans le développement d'un enfant.

Bonne réflexion !